



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Du 15 décembre 2014**  
-----

Le quinze décembre deux mille quatorze, à 17H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, en son siège social, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

**Etaient présents :**

**Pour La Ferté-Imbault :**

Monsieur Pascal COLART délégué titulaire,

**Pour Marcilly-en-Gault**

Madame Agnès THIBAUT et Monsieur Bernard CHAUVIN délégués titulaires,

**Pour Orçay**

Madame Michèle MOREAU déléguée titulaire,

**Pour Pierrefitte-sur-Sauldre**

Monsieur Jacques LAURE et Michel CHAUVIN délégués titulaires,

**Pour Salbris**

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Emmanuelle ROEKENS, Madame Françoise RANCIEN et Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI délégués titulaires,

**Pour Selles-Saint-Denis**

Monsieur Pierre MAURICE, Madame Isabelle MAURE et Monsieur Max BURON délégués titulaires,

**Pour Souesmes**

Monsieur Jean-Michel DEZELU, Madame Maryse SENE et Monsieur Jean-Louis BEAUJEAN délégués titulaires,

**Pour Theillay**

Monsieur Gérard CHOPIN, Madame Mauricette ROQUE et Monsieur Claude LELAIT délégués titulaires

**Absents excusés et Pouvoirs**

Madame Isabelle GASSELIN – Pouvoir à Monsieur Pascal COLART  
Madame Marie-Laure CHOLLET- Pouvoir à Madame Emmanuelle ROEKENS  
Monsieur Jean-Yves THEMIOT,  
Monsieur LAURE arrivée à 17h30 – Pouvoir à Monsieur Michel CHAUVIN

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Bernard CHAUVIN

**OBJET :** -----

**LANCEMENT D'UNE CONSULTATION  
LOT N°8 POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS  
DE SOUESMES**

Nombre de membres  
en exercice : 23

Nombre de membres  
présents : 20

VOTE :

Pour : 22

Abstention :

Contre :

**Adopté à l'unanimité**

Le conseil communautaire est sollicité afin d'autoriser le lancement d'une nouvelle consultation pour le lot n° 8 (chauffage, plomberie, VMC) pour le chantier de l'accueil de loisirs de SOUESMES, l'entreprise titulaire du marché ayant été placée en liquidation judiciaire.

Cette consultation doit être conforme à la consultation initiale et lancée dans le cadre de la même procédure.

Seul le délai de réponse a été réduit compte tenu de l'urgence de la situation, puisque le chantier est bloqué.

Vu le courrier du 12 décembre 2014 de SELARL VILLA, Mandataires Judiciaires associés,

Vu le courrier du 13 décembre 2014 adressé à Monsieur Francis VILLA, résiliant le marché avec la société BRE,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

## DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à lancer une nouvelle consultation, dans les mêmes conditions que prévues initialement, concernant le lot n°8 (Chauffage, plomberie, VMC) du marché de réhabilitation de l'accueil de loisirs de Souesmes,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'instruction et la réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,  
Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,  
  
Olivier PAVY

